

JALONS VERS DES ÉLECTIONS CRÉDIBLES ET FONDATRICES DE LA DÉMOCRATIE EN RD CONGO

Devant le pays qui souffre et qui reste déchiré, chacun doit maintenant prendre ses responsabilités ; si les appétits individuels ne cèdent pas le pas à l'intérêt général, si les dirigeants politiques ne s'emploient pas à faire taire les semeurs de discordes et ne les empêchent pas de nuire, si chacun ne se met pas au travail de suite pour assurer l'activité économique ou la bonne administration du pays, nous connaissons des jours plus sombres encore que ceux que nous avons vécus¹. (Joseph Kasavubu, premier Président de la RD Congo)

Alain NZADI-A-NZADI, S.J.,
Chercheur en littératures francophones.
Directeur du CEPAS et Rédacteur en Chef de *Congo-Afrique*.
nzadialain@gmail.com

Ces mots de Joseph Kasavubu sont encore d'une actualité étonnante. Plus de 60 ans après, ce cri du cœur du premier Président congolais n'a pas du tout pris une ride ; il est à réentendre sans cesse, surtout en ce moment où l'appétit vorace du pouvoir pour le pouvoir semble vider l'engagement politique de toute sa noblesse. Ces mots résonnent aujourd'hui comme une interpellation à l'endroit de tout citoyen qui nourrit une quelconque ambition pour la politique, pour que la *kleptocratie*² qui a tendance à gangrener l'exercice du pouvoir en Afrique devienne, enfin, un triste souvenir.

Les Journées sociales du Centre d'Études pour l'Action Sociale (CEPAS) de 2021 ont amorcé une réflexion de fond sur la consolidation de la démocratie et la promotion de l'État de droit en RD Congo. Dans le cadre de cet éditorial, je voudrais me projeter vers les prochaines élections de 2023 et essayer d'identifier l'essentiel qui compte vraiment, c'est-à-dire l'objet du désir de toute la population congolaise dans son ensemble et dans sa diversité socioculturelle, à savoir, **la paix sociale et le développement du pays**.

En effet, le retard à rattraper en termes de développement du pays est colossal, si l'on compare la RD Congo à d'autres pays de l'Afrique dont les efforts en matière de démocratie et de participation citoyenne produisent des résultats positifs. Aussi me

1 Discours du Président Joseph KASAVUBU, cité par P. NGOMA-BINDA, *Construire notre République. Introduction à la pensée politique congolaise*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2019, p. 229.

2 Cf. H. MAMBI TUNGA-BAU, *Kleptocratie et mensonges en politique au Congo-Kinshasa. Résilience des citoyens pour sauver la république*, Louvain-La-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2020, 233 pages.

semble-t-il capital, à moins de trois ans des échéances électorales, que la préoccupation principale des politiques et des acteurs de la société civile soit celle de poser des jalons solides et capables d'offrir au pays une élection fondatrice en 2023, garante de la cohésion nationale et de l'amélioration des conditions sociales des populations.

Quels pourraient donc être ces jalons solides, susceptibles de baliser la route vers des élections inclusives et transparentes, capables de consolider notre jeune démocratie et de promouvoir l'État de droit en RD Congo ?

(1) Bâtir une volonté commune de changement

Dans un article de janvier 2017, Léon de saint Moulin, grand témoin de l'histoire sociopolitique de la RD Congo, s'était interrogé sur la possibilité d'organiser les élections locales, après les rendez-vous manqués de 2006 et de 2011. Il en arriva à une conclusion qu'il me paraît utile d'exhumer, au moment où la classe politique congolaise et la société civile s'entredéchirent au sujet de la CENI, institution organisatrice des scrutins : « Il est possible [d'organiser les élections locales], même en 2017, **si toutes les parties prenantes font vraiment preuve de vouloir y aboutir**. Ce fut le cas pour les premières élections d'Afrique du Sud en 1994 et pour les élections législatives de 1960 en RD Congo, dont la réussite fut **essentiellement le fruit d'une volonté commune d'y aboutir**. Puisse-t-il en être de même chez nous [...] »³.

Cette conclusion de Léon de Saint Moulin montre, il me semble, que l'élément le plus déterminant d'un cycle électoral, dans une jeune démocratie encore chancelante comme la nôtre, demeure **la volonté commune de changement et de réussite** de la part aussi bien des acteurs politiques, toutes tendances confondues, que de la société civile au sens le plus large possible⁴. En tant que citoyens d'une même nation, si l'on veut que le processus électoral ait un impact positif sur le développement du pays et la promotion de l'État de droit, la volonté commune de réussir doit avoir raison des obstacles souvent exacerbés par une conception biaisée de l'exercice du pouvoir politique⁵.

(2) Dépolitisation de la CENI

En République démocratique du Congo, comme dans beaucoup de pays africains, les élections sont confiées à une Commission électorale nationale indépendante (CENI). Cependant, au regard des trois cycles électoraux organisés par cette institution d'appui à la démocratie, des critiques fusent de partout pour dénoncer son inféodation au pouvoir généralement en place, qui en garderait le contrôle.

3 Léon de SAINT MOULIN, « Les élections locales sont-elles possibles en RD Congo » ?, in *Congo-Afrique* n°511 (janvier 2017), p. 18.

4 Alain NZADI, « Volonté politique comme vecteur de changement : la RD Congo face à son histoire », in *Congo-Afrique* (octobre 2018), n°528, pp. 709-710.

5 Alain NZADI, « Une conception biaisée du mandat politique : un frein au développement et à l'émergence d'une 'conscience nationale' en RD Congo », in *Congo-Afrique*, n°552 (février 2021), pp. 118-119.

Ainsi, pendant de longs mois, l'actualité politique du pays a été prise d'assaut par une véritable guerre de tranchées entre les différentes parties prenantes dans la désignation du président de la CENI (Société civile par l'entremise des confessions religieuses, Gouvernement, Parlement, Président, Opposition politique). Sans se livrer à un procès d'intention de qui que ce soit, l'on pourrait tout de même s'interroger sur les raisons fondamentales qui poussent certains acteurs politiques à vouloir, coûte que coûte, « contrôler » le processus de désignation du président de la Commission électorale.

Rappelons qu'à l'origine, cette commission, en RD Congo, était pensée comme une institution d'appui à la démocratie, au sortir des décennies de guerres fratricides qui avaient divisé le pays et exacerbé les clivages politiques et régionaux. Dans l'esprit du constituant congolais, l'indépendance de la CENI est supposée être sa marque distinctive et le gage de transparence du processus électoral dans son ensemble ; l'indépendance de cette institution ne devrait donc pas rimer avec une mise sous tutelle quelconque, comme semble le révéler la saga du choix du président de cette institution avant chaque cycle électoral.

Une lecture attentive de l'histoire sociopolitique de la RD Congo montre que le retard de développement actuel peut être, en partie, imputable au manque de redevabilité des autorités politiques dont le maintien au pouvoir est souvent le fruit des manipulations politiciennes. Il faut souligner, en outre, que l'instabilité institutionnelle n'est jamais propice au bon climat des affaires supposé attirer des investisseurs⁶. Or, une commission électorale dont l'indépendance ne serait que cosmétique est une source d'instabilité institutionnelle ; elle porte les germes de la contestation et de la rupture du contrat social supposé lier les gouvernants aux gouvernés.

Si la RD Congo veut durablement s'inscrire sur le chemin du développement, elle a intérêt à se doter d'une Commission électorale suffisamment indépendante de toute pression politique pour s'offrir des élections fondatrices de la démocratie et garantes du développement. À ce propos, pourquoi ne confierait-on pas entièrement l'animation de la CENI aux structures de la société civile spécialisées dans le domaine et ayant un professionnalisme avéré ? Cette configuration aurait l'avantage d'écarter entièrement les politiques du déroulement de toutes les opérations électorales. Évidemment, l'on prendrait des dispositions légales pour que les animateurs de la CENI soient interdits de toute ambition politique et de toute accointance avec les politiques. Dans ce cas, toutes les autres parties prenantes au processus (Opposition politique, Pouvoir en place, Société civile) s'organiseraient pour assurer une observation citoyenne de toutes les opérations électorales.

6 Cf. Daniel MUKOKO SAMBA, « Le travail, base de l'ordre social ? », in *Congo-Afrique* (juin-juillet-août 2017), n°516, pp. 569-577.

(3) Formation civique des militants des partis politiques pour les affranchir du fanatisme béat

Dans mon éditorial de décembre 2019⁷, j'avais dénoncé un fanatisme béat qui a tendance à s'enraciner dans les mœurs des militants des partis politiques. En effet, l'on assiste parfois, impuissant, à la mort de l'esprit critique chez certains irréductibles partisans des partis politiques qui sont devenus incapables de remettre en question certaines actions condamnables de leurs mentors.

Comme le disait un intellectuel sénégalais, l'Afrique n'aime pas les critiques, elle aime les griots. Mais, la RD Congo n'a pas besoin de griots qui ferment les yeux sur les dysfonctionnements de l'appareil étatique et sur la myopie de certaines décisions du Gouvernement. Le pays a plutôt besoin d'esprits critiques qui invitent les gouvernants à donner le meilleur d'eux-mêmes pour que le développement et le bien-être social se conjuguent de plus en plus au présent.

Pour que ces esprits critiques fleurissent dans notre pays, il est important que les partis politiques et la société civile s'investissent dans la formation civique des militants en les invitant à exiger de leurs représentants qu'ils deviennent redevables⁸ vis-à-vis de la nation. Une république peuplée de griots est un danger pour le développement ; elle est d'office vouée au *pataugeage*, voire à la déchéance. Par contre, les critiques constructives, non seulement offrent des solutions alternatives aux problèmes de la société, mais aussi rappellent constamment aux détenteurs d'une parcelle de pouvoir politique qu'ils sont redevables vis-à-vis du souverain primaire, le peuple, dont ils sont de simples mandataires.

Les diverses réflexions proposées dans la présente livraison de *Congo-Afrique* sont une contribution à la consolidation de la démocratie et de l'État de droit en RD Congo et en Afrique. Pour que l'année 2023 soit une opportunité en or d'offrir au pays des élections fondatrices de la démocratie, il est impérieux de baliser le chemin qui nous y mène, pour ne pas rater ce rendez-vous important avec l'histoire. Pour le dire avec Ngoma Binda : « Parce que le peuple a trop souffert, de pauvreté, de misère et aussi de honte face aux autres, principalement face aux nations moins nanties en ressources mais qui pourtant réalisent des progrès, avancent admirablement, il est grand temps que nous nous réveillions, que nous nous mettions debout, que nous réalisions ce sursaut de fierté patriotique nécessaire, en nous mettant résolument au travail avec ardeur, rigueur et discipline, une discipline morale et financière sans faille »⁹. ■

7 Alain NZADI, « Se départir du fanatisme béat pour faire décoller la RD Congo », in *Congo-Afrique* (décembre 2019), pp. 886-887.

8 NTIMA NKANZA, « 'Papa alobaki : le peuple d'abord !'. Libres propos sur le fondement anthropologique et extra-judiciaire de la redevabilité en politique », in *Congo-Afrique* (juin-juillet-août 2019), n°536, pp. 531-546.

9 P. NGOMA-BINDA, *Construire notre République. Introduction à la pensée politique congolaise*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2019, p. 229.

DISCOURS D'OUVERTURE DES JOURNÉES SOCIALES DU CEPAS (20-22 MAI 2021)

*Excellence Madame la Ministre d'État en charge de la Justice,
Excellences messieurs les Ambassadeurs,
Honorables,
Mesdames et Messieurs les conférenciers et
modérateurs des Journées Sociales,
Chers membres et collaborateurs du Centre d'Études Pour l'Action Sociale,
Chers participants aux Journées Sociales Édition 2021,
Distingués invités en vos titres respectifs,*

CONSOLIDER LA DÉMOCRATIE ET PROMOUVOIR L'ÉTAT DE DROIT EN RD CONGO

C'est le thème que le Centre d'Études pour l'Action Sociale (CEPAS) voudrait approfondir avec vous pendant les trois prochains jours.

Règle de politesse oblige, permettez-moi, avant de commencer, de m'acquitter du devoir de reconnaissance, au nom du Père Provincial des Jésuites d'Afrique Centrale, Rigobert Kyungu (absent du pays), en vous souhaitant à tous et à toutes, la bienvenue à ces journées sociales.

Nous, Peuple congolais, **uni par le destin et par l'histoire** autour de nobles idéaux de liberté, de fraternité, de solidarité, de justice, de paix et de travail ; **animé par notre volonté commune de bâtir**, au cœur de l'Afrique, **un État de droit et une Nation puissante et prospère, fondée sur une véritable démocratie politique, économique, sociale et culturelle** ; considérant que l'injustice avec ses corollaires, l'impunité, le népotisme, le régionalisme, le tribalisme, le clanisme et le clientélisme, par leurs multiples vicissitudes, sont à l'origine de l'inversion générale des valeurs et de la ruine du pays ; [...] déclarons solennellement adopter la présente Constitution.

Vous avez sans doute reconnu là le préambule de la Constitution de la RD Congo du 18 février 2006.

Oh qu'il est important de revenir sur ce préambule combien chargé du poids et des vicissitudes de notre histoire commune !

Oui, c'est parce que nous savions d'où nous venions, chargés d'un passé commun avec ses hauts et ses bas ;

Parce que nous étions las de nous entredéchirer, après des décennies de guerres fratricides aux conséquences affreuses ;

Parce que la loi du plus fort qui avait élu domicile n'avait fait qu'entamer la confiance que le peuple avait placée en ses dirigeants ;

Parce que le tribalisme et le régionalisme avaient fini par exacerber et par diaboliser nos différences, se basant uniquement sur des critères superficiels et stériles ;

Parce que l'avenir de la RD Congo, ce pays béni de Dieu, ne pouvait pas s'inscrire en dehors d'une conscience nationale à construire et à consolider, mus par une volonté commune de bâtir ensemble les fondations d'une nation prospère au cœur de l'Afrique ;

Parce que la démocratie nous avait semblé la voie la mieux indiquée pour prendre en compte toutes nos diversités culturelles, ethniques et politiques ;

Parce que l'État de droit représentait, aux yeux du constituant de 2006, la clé de réussite de cette jeune démocratie à faire éclore et à consolider, une démocratie que notre passé belliqueux menaçait constamment d'effondrement ;

Oui, c'est parce qu'il avait tenu compte de ces préalables que le constituant congolais a fait précéder la Constitution du pays par ce beau préambule qu'il est important de rappeler à notre mémoire, au moment où nous voulons réfléchir sur la consolidation de la démocratie et sur la promotion de l'État de droit en RD Congo.

En effet, face à l'insécurité récurrente, à la pauvreté endémique, à la faim chronique, à la gabegie malade, au tribalisme ou régionalisme dévitalisant, à l'ultra-géopolitisation du pouvoir, à la précarisation de notre vivre ensemble... ;

Face à tout cela, des questions ne cessent de tarauder les esprits avisés :

Quel est le véritable problème qui empêche le pays de décoller et de se débarrasser définitivement de la pauvreté endémique et des affres de la guerre ?

Qui plus est, en tant que citoyens d'une même nation, n'avons-nous pas souscrit, à en juger par les affirmations contenues dans le préambule de la Constitution, aux valeurs « de démocratie, de liberté, de fraternité, de solidarité, de justice, de paix et de travail » ? N'avons-nous pas, en outre, manifesté « notre volonté commune de bâtir, au cœur de l'Afrique, un État de droit et une nation puissante et prospère » ? Ne nous sommes-nous pas engagés, enfin, « à combattre l'injustice avec ses corollaires, l'impunité, le népotisme, le régionalisme, le tribalisme, le clanisme et le clientélisme » ?

Ces journées sociales entendent faire le tour de toutes ces questions en empruntant plusieurs angles de réflexion, à savoir :

- (1) Le politique, avec le Professeur Toussaint Kafarhire et l'Assistant Christian Moleka ;
- (2) Le juridique, avec les Professeurs Jean-Louis Esambo, Angélique Sita Mwila et Pascal Mukonde ;
- (3) L'économique, avec le Professeur Daniel Mukoko Samba ;
- (4) Et, enfin, le sécuritaire, avec le Docteur Rigobert Minani.

À l'heure où le slogan sur l'état de droit fait la une de l'actualité du pays, à travers quelques actions concrètes, il est tout à fait judicieux de se pencher sur ce thème capital de la consolidation de la démocratie et de la promotion de l'état de droit.

Pour que la Justice soit enfin cet instrument libre et qui se prévaut de son impartialité pour garantir un vivre ensemble où le faible comme le fort sont protégés de manière égale par la loi, consacrer ces journées sociales à une question aussi cruciale que la consolidation de la démocratie et de l'état de droit n'est certainement pas une perte de temps.

Je demeure persuadé que nous saurons tirer profit des réflexions qui sortiront de nos échanges pendant les trois prochains jours, et ainsi contribuer, même modestement, à faire sortir notre beau pays de son enlisement injustifiable.

*Madame la Ministre de la Justice,
Excellences,
Honorables,
Chers participants aux Journées Sociales Édition 2021,
Distingués invités en vos titres respectifs,*

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un agréable séjour parmi nous et surtout de fructueux échanges qui aboutiront, tel est mon souhait, à des actions concrètes à entreprendre dans les semaines et les mois à venir.

Sur ce, je déclare officiellement ouvertes les Journées Sociales du CEPAS édition 2021 !

Je vous remercie !

Alain NZADI-A-NZADI, S.J.,
Directeur du CEPAS